

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 3 novembre 2020 à 18h

Ecole de Serres-Morlaàs

Personnes présentes :

- Mmes BERTHET, LARBIOUZE :enseignante et directrice
- M BREGEGERE et M SAMBUSSY : maire et conseiller municipal chargé des affaires scolaires en mairie
- Mmes FILLON et DA NAVE et M FESSY : représentants des parents d'élèves
- M FONTAINE : directeur du C.L.A.E.

Personnes excusées :

- M MEUNIER: enseignant
- Mme ALEXANDRE : employée communale et ATSEM

1. Rôle du conseil d'école

Le directeur de l'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire. La participation des parents se fait par le biais de l'élection de leurs représentants au conseil d'école chaque année. Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, **organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.**

Pour le prochain conseil d'école, la directrice souhaiterait avoir les questions et points à aborder des parents une semaine avant la date du conseil afin de pouvoir y répondre lors de ce conseil ou inviter les personnes concernées.

2. Effectifs des classes

2020/2021 :

- 3 TPS
- 5 PS
- 10 MS
- 6 GS Total de 24 élèves pour la classe de Mme Berthet

- 11 CP
- 13 CE 1 Total de 24 élèves pour la classe de Mme Larbiouze

- 5 CE 2
- 7 CM1
- 11 CM2 Total de 23 élèves pour la classe de M Meunier

Total de 71 élèves effectif stable voire en hausse, idéal car il y a un gros groupe de CM 2 qui partira en juin en 6 ième (11)

Une demande pour une entrée en TPS en janvier est en cours.

3. RASED :

Définition: Réseau d'aide aux élèves en difficultés : en théorie 3 professionnels sur le secteur de Morlaàs

Mme Céline BAILLINOU maître E qui peut intervenir sur l'école: enseignant spécialisé dans les difficultés purement scolaires

Mme Elise MEDINA GONZALEZ , maître G : enseignant spécialisé dans les difficultés de concentration, d'attention et de méthodologie

Pierre ARRABIE-AUBIES psychologue scolaire

4. Activités pédagogiques complémentaires

36h d'APC : ces activités peuvent être consacrées aux élèves en difficultés ou à un projet particulier.

Pour cette année, elles ont lieu de 13h20 à 14h20. Les jours varient selon les enseignants. Mme Berthet ne fait que 27h du fait du temps partiel et la directrice est déchargée de 18h d' APC et 6h pour les évaluations nationales CP-CE1

5. OCCE

L'OCCE est une coopérative scolaire qui nous permet de participer à différents projets comme CREALBUM et nous aide à les financer. Sur les 10€ de participation volontaire des familles 2,5€ sont reversés à l'OCCE départemental pour la gestion des assurances, 1€ pour l'association USEP, et le reste pour des projets

Deux événements proposés aux familles permettront d'aider l'APE à financer des sorties ou du matériel : vente d'un objet (type cabas...) et photos de classe. Le calendrier de cette vente sera adapté aux propositions de l'APE et à la crise sanitaire

6. Règlement intérieur de l'école et protocole sanitaire

Le règlement intérieur est lu et approuvé à l'unanimité

Protocole sanitaire : questions de famille : Est ce que les barrières vont être enlevées ? Tant que le brassage des élèves est proscrit elles resteront en place .

Pour le port du masque, une pause sans masque est proposée aux enfants au début et à la fin des récréations en extérieur à distance les uns des autres dans la cour.

7. Projets et actions pédagogiques

Projet piscine : l'équipe enseignante remercie tous les parents bénévoles pour l'encadrement de ces sorties : tout s'est très bien passé. 4 séances sur 5 possibles du CP au CM2. Les GS n'ont pas été pris du fait du protocole sanitaire afin d'éviter le brassage entre les classes.

Financement : entrées : 50% par les familles et 50% par l'APE . Le transport (soit environ 400€ pour les 4 séances) sera pris sur le budget transport de l'école.

-Projet à achever : LE PROJET inachevé avec M Canet est suspendu du fait du confinement

- Mini projet sur l'environnement et la production de papier végétal avec l'intervention de Florian Oller éducateur environnement et Emilie Beugnies animatrice du CP au CM2

Ce projet s'organise en 3 temps : vendredi 16 octobre sur la journée les enfants sont sortis pour apprendre à connaître les végétaux de notre quotidien et cueillir certains pour commencer à produire du papier. Les vendredis 6 et 13 novembre sur une demi-journée ils interviendront pour la constitution d'un herbier et la production d'une œuvre artistique à partir du papier produit.

Pour la période 2 aucune sortie à l'extérieur n'étant autorisée, les élèves profiteront de projet à l'école : CP au CM2 projet environnement les 6 et 13 novembre et les TPS au CE1 assisteront le 18 novembre à un spectacle de marionnettes sur le thème de la sécurité routière à la maison pour tous.

Pour la suite de l'année des projets sont en réflexion :

- Projet EDUC EN CIEL pour les CP CE1 (fabrication de cerfs volants avec l'intervention d'un animateur à hauteur de 3 séances et sortie finale à Moliets pour aller faire voler les cerfs volants en plein air !!! Chaque enfant repartira avec son cerf volant et pourra le conserver.
- Sortie à la forêt de Lahitau pour les maternelles
- Intervention en sciences de Mme Caumette (maman d'élèves) avec son association sur les classes de cycles 2 et 3
- Projet Astronomie pour les CE2 CM1 CM2

Le passage du père Noël est très incertain du fait du contexte sanitaire.

Projets EPS : Cette année dans le contexte actuel il ne peut pas y avoir de rencontre EPS mais nous avons cependant décidé de nous affilier (les 3 classes) quand même à l'USEP départemental qui est une association qui compte sur ses membres pour continuer à fonctionner.

Une sortie de fin d'année devrait être organisée sur une journée avec la participation des 3 classes si le contexte sanitaire le permet d'ici là.

Question de famille : Les CE2 ne sont jamais parti en voyage, partiront -ils d'ici les CM2 ?

L'équipe pédagogique a prévu un roulement sur les projets et voyage mais le contexte actuel bouleverse la programmation. Mais elle s'engage à faire partir tous les enfants au moins une fois dans leur scolarité entre le CP et le CM2.

Une famille propose son aide par le biais d'une association paloise « Avenir Zéro Déchets » pour mener des activités. L'équipe pédagogique est intéressée et se mettra en relation avec l'association.

9. Travaux réalisés et à venir

Travaux réalisés :

- préparation de rentrée et du protocole sanitaire
- terrassement de l'espace sous le châtaignier à côté de la sortie des maternelles dans l'objectif de l'installation d'une table pour les enfants (la table est reçue et sera installée au printemps)
- Un exercice du PPMS intrusion a été effectué le jeudi 15 octobre : tout s'est très bien passé. Un exercice incendie sera effectué sur la période 2.

Travaux à réaliser :

- ramassage des feuilles et récupération des ballons sur le toit de l'école.
- fuite récurrente sous le préau : les réparations sont en cours
- une étude pour équipe les classes numériquement est en cours.

10. Rythmes scolaires

Rappel : *Les seuls temps facturés aux familles sont le temps du matin, du repas du midi et le soir ; Les temps TAP de 13h20 à 14h20 sont gratuits pour les familles mais financés par la mairie.*

Suite aux différentes réunions de rentrée dans les classes, une volonté de réinterroger les familles sur les rythmes scolaires sur 4,5 jours est apparue.

Une réunion MAIRIE ECOLE CLAE a déjà eu lieu le jeudi 8 octobre : la réflexion portait sur la forme de la consultation des familles. Il a été choisi de proposer deux fonctionnements un sur 4 jours d'école et l'actuel. Une deuxième réunion est prévue le 19 novembre pour préparer la réunion d'information aux familles prévue le 1 décembre avec une consultation sous forme d'un vote en ligne du 2 au 17 décembre

Compte tenu du contexte sanitaire qui a évolué (confinement) nous sommes amenés à adapter cette consultation.

- Le Maire précise que son objectif est que tous les parents soient informés et puissent s'exprimer. Les parents seront consultés, la municipalité précise qu'il ne s'agit pas d'un référendum mais d'une consultation. La municipalité précise qu'elle se réserve le droit de décider pour le bien-être de l'élève.

- Remontées des familles au travers des représentants de parents d'élèves.

Un représentant des parents fait remonter le fait que certaines familles pourraient venir récupérer leur enfant le midi à 12h15 pour la pause déjeuner si l'école terminait à 12h15 ou si une garderie était en place pour ces 15min. Il est aussi relevé que la pause déjeuner d'une durée de 2h30 était trop longue pour les enfants ne venant pas aux TAP.

- Un programme de consultation est réorganisé du fait du contexte sanitaire :
 - Les représentants de parents consultent les familles pour donner des points de réflexion au groupe de travail constitué de la mairie, de la directrice et du directeur du CLAE jusqu'au 20 novembre.
 - Ce groupe de travail se réunira le jeudi 10 décembre à 18h pour rédiger un document à destination des familles pour présenter deux fonctionnements un sur 4 jours et l'autre sur 4 jours et demi. Ce document sera distribué la semaine 1 2021 et si une réunion d'échange est possible (confinement et contexte sanitaire), elle sera organisée cette semaine-là.
 - Du 11 au 22 janvier les familles pourront exprimer leur choix à travers une consultation en ligne
 - fin janvier un conseil d'école extraordinaire se réunira pour un vote : une voix par enseignant, deux voix pour la mairie, une voix par représentant de parents d'élèves
 - Enfin après le conseil d'école début février, le conseil municipal statuera sur la suite à donner : soit une demande de dérogation sera faite auprès du DASEN pour un retour à une semaine à 4 jours soit rien n'est demandé et nous gardons ces rythmes.
- Pour toutes questions n'hésitez pas à revenir vers les représentants des parents.

11. Questions /informations diverses

- **Photo de classe** : elle aura lieu le vendredi 6 novembre. Les masques seront enlevés le temps de la photo de classe. Si des parents ne souhaitent pas que leur enfant enlève le masque, ils pourront le porter. Une autorisation sera demandée aux familles

Séance levée à 21h30

Date : le 3 novembre 2020

Signature :